

**POUR TOUTE
QUESTION,
CONTACTEZ-
NOUS !**

Notre équipe Relations Actionnaires est à votre disposition pour répondre à vos questions.

Nous contacter en France :

0 800 66 66 66.

Nous contacter depuis l'étranger :

+33 1 40 14 80 50.

Nous envoyer un email :

contact@loreal-finance.com

www.loreal-finance.com

Pour plus d'informations sur le groupe L'Oréal, n'hésitez pas à consulter notre Rapport Annuel en ligne, accessible sur le site :
<http://loreal-finance.com/fr/rapport-annuel-2017>

ENTREZ
DANS
L'AVENTURE
L'ORÉAL

L'ORÉAL
Actionnaires



Devenez
actionnaire
au nominatif
et bénéficiez

DE LA PRIME
DE FIDÉLITÉ DE

+10%

Un dividende majoré :
3,90 €¹ au lieu de 3,55 €²



PARCE QUE LA BEAUTÉ EST UNE VALEUR D'AVENIR

1^{er}
groupe
cosmétique
mondial¹

26,02
milliards d'euros
de chiffre
d'affaires
en 2017

4,68
milliards d'euros
de résultat
d'exploitation
en 2017

82 600
collaborateurs

34
marques

498
brevets
déposés
en 2017

8 %
du chiffre
d'affaires
consolidé en
e-commerce²

Engagements
à horizon
2020
« Sharing
Beauty
With All »³

(1) Pour les actions continûment inscrites au nominatif depuis deux ans minimum au 31/12, dans la limite de 0,5 % du capital pour un même actionnaire. (2) Dividende voté à l'Assemblée Générale du 17 avril 2018.

(1) Source : WWD, « Beauty's Top 100 », mai 2018.
(2) Chiffre d'affaires sur les sites en propre et estimation du chiffre d'affaires réalisé par les marques correspondant aux ventes sur les sites e-commerce des distributeurs en 2017 (donnée non audité).
(3) « Partager la beauté avec tous », le programme de responsabilité sociale et environnementale du groupe L'Oréal.

POURQUOI PARTAGER L'AVENTURE L'ORÉAL ?

Être actionnaire de L'Oréal, c'est croire en la puissance de son modèle de développement équilibré et créateur de valeur, qui repose sur des atouts déterminants.

UN MARCHÉ EN CROISSANCE ET À FORT POTENTIEL

Le marché cosmétique mondial connaît un développement régulier, stimulé par l'infinie diversité des aspirations des consommateurs et nourri par l'innovation. Il est porté par le développement des **réseaux sociaux**, l'accélération de l'**urbanisation** dans le monde, la progression continue des dépenses

de beauté sur **Internet** – grâce à la croissance de la classe aux revenus supérieurs d'ici à 2030 – l'augmentation du nombre de **seniors** et l'appétit pour des **produits nouveaux, différents, meilleurs**. C'est dans ce contexte que L'Oréal maintient sa position de leader en 2017¹.

L'ORÉAL, LE LEADER DU MARCHÉ

LA MISSION

La beauté pour tous

L'Oréal est présent **partout dans le monde** et sur **tous les segments du marché** et **toutes les catégories de produits** : du luxe à la dermocosmétique, en passant par les produits grand public et les produits capillaires.

Le Groupe repose donc sur un *business model* équilibré, qui lui permet de construire une dynamique de croissance à long terme et profitable.

LA VISION

La beauté sur le long terme

La politique d'acquisitions, la stratégie des marques, la responsabilité environnementale et sociétale, la politique d'actionariat, les réflexions de la gouvernance, sont menées avec une optique de long terme. Dans le contexte volatil et incertain de l'économie mondiale, c'est un atout pour **une croissance rentable et pérenne**.

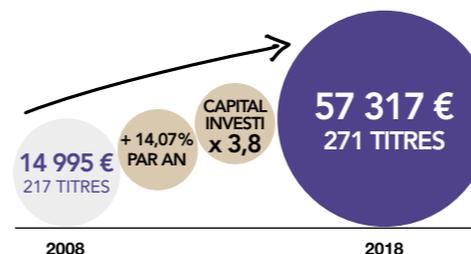
LA PASSION

L'innovation

Les équipes passionnées de L'Oréal ont un appétit insatiable d'innovation, pour faire de L'Oréal un acteur majeur de la beauté, **pionnier du digital sur le marché**, afin de proposer le meilleur de la beauté à ses consommateurs, **sur tous les canaux de distribution**.

UNE BELLE CRÉATION DE VALEUR

COURS DE L'ACTION du 30 août 2013 au 31 août 2018¹



HYPOTHÈSE

Rendement total pour l'actionnaire sur dix ans, pour près de 15 000 € investis en actions L'Oréal, dividendes réinvestis, hors frais bancaires et fiscalité.

RENTABILITÉ TOTALE POUR L'ACTIONNAIRE²

Parmi les différents indicateurs économiques et financiers de mesure de la création de valeur, L'Oréal a préféré retenir la rentabilité totale pour l'actionnaire, souvent intitulée *Total Shareholder Return* (TSR). Cet indicateur constitue en effet une mesure synthétique qui intègre à la fois la valorisation du titre et les revenus perçus sous forme de dividendes, hors impôts sur la plus-value de cession et sur les dividendes, sur la base de la valeur de l'action au 31 décembre.

LA PRIME QUI RÉCOMPENSE VOTRE FIDÉLITÉ POUR LES ACTIONS INSCRITES AU NOMINATIF

Qu'est-ce que le nominatif ?

Les actions au nominatif sont inscrites à votre propre nom, ce qui vous permet de recevoir directement les informations de L'Oréal.

Votre fidélité est récompensée

Si vous inscrivez vos actions au nominatif et les gardez deux ans, L'Oréal vous offre **+ 10 %** sur le montant de votre dividende.³

AVANT FIN 2018 Vous inscrivez vos actions au nominatif.

2019/2020 Vous conservez vos actions au nominatif pendant deux années civiles pleines.

À PARTIR DE 2021 Au titre de l'exercice 2020, vous percevez pour la première fois la prime de fidélité de 10 % pour vos actions détenues continuellement au nominatif depuis 2018. Vous bénéficiez de la prime de fidélité de 10 % les années suivantes si vous conservez vos actions au nominatif.

(1) Source : WWD, « Beauty's Top 100 », mai 2018.

(1) Indice CAC 40 basé sur le cours de la bourse de L'Oréal depuis le 30/08/2013. Source : Thomson Reuters Eikon, cours de bourse au 31/08/2018.

(2) Taux de rendement actuariel de l'investissement, en supposant la vente des titres au cours du 31 décembre 2017.

(3) Dans la limite de 0,5 % du capital pour un même actionnaire, à la date de clôture de l'exercice écoulé.

QUELLE EST LA FISCALITÉ SUR LES ACTIONS DÉTENUES AU NOMINATIF ?

L'inscription de vos titres au nominatif n'a aucune incidence fiscale. La fiscalité des titres au nominatif est la même que celle des titres au porteur. Si vous détenez vos titres L'Oréal dans le cadre d'un PEA⁽¹⁾ et souhaitez bénéficier des avantages du nominatif, choisissez plutôt le nominatif administré.

SI J'INSCRIS MES ACTIONS AU NOMINATIF, PUIS-JE LES VENDRE AUSSI FACILEMENT ?

Oui, vos actions au nominatif sont disponibles à tout moment, comme les titres au porteur. Vous conservez une liberté totale de gestion de vos actions.

QUEL EST LE DÉLAI D'INSCRIPTION OU DE TRANSFERT DE MES ACTIONS AU NOMINATIF ?

Les délais sont variables selon les établissements financiers. N'oubliez pas que pour bénéficier de la prime de fidélité dès 2021, l'inscription au nominatif administré ou le transfert au nominatif pur de vos actions doit être effectif au plus tard le 31 décembre 2018. Pour cela, nous vous conseillons de transmettre votre ordre d'inscription au plus tard le 7 décembre 2018.

(1) Plan d'épargne en actions.

COMMENT PUIS-JE OBTENIR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSFERT DE MES ACTIONS L'ORÉAL AU NOMINATIF PUR ?

Certains intermédiaires financiers prélèvent des frais pour le transfert d'actions vers le nominatif pur, nous vous invitons à vous renseigner auprès de votre banque. Nous vous rappelons que L'Oréal rembourse vos éventuels frais de transfert à hauteur de 50€. Il vous suffit de transmettre votre demande de remboursement accompagnée d'un justificatif de vos frais de transfert et d'un Relevé d'Identité Bancaire à l'adresse suivante :

BNP Paribas Securities Services
C.T.S. Émetteurs
Service Mouvements Titres
Grands Moulins de Pantin
9 rue du Débarcadère
93761 PANTIN CEDEX – France

COMMENT PARTICIPER AUX ÉVÉNEMENTS EXCLUSIFS DE L'ORÉAL ?

Lors de l'inscription ou du transfert de vos actions au nominatif, n'oubliez pas de renseigner votre adresse email pour pouvoir participer aux événements qui vous sont réservés.

AU NOMINATIF PUR, À COMBIEN S'ÉLÈVENT LES FRAIS DE COURTAGE QUE L'ORÉAL A NÉGOCIÉS ?

L'Oréal a négocié pour vous des frais de courtage très compétitifs :

- Taux de courtage : 0,10 % pour tous les ordres, sans minimum.
- Commission de banque :
18,10€ pour les ordres papiers ;
8,10€ pour tous les autres ordres ;
30€ additionnels pour tout paiement par chèque.

OÙ PUIS-JE TROUVER DES INFORMATIONS SUR LE NOMINATIF ?

Une rubrique Prime de Fidélité et Nominatif vous est dédiée sur www.loreal-nominatif.fr ou sur www.loreal-finance.com Rubrique Actionnaire / Prime de fidélité et Nominatif. Vous y retrouverez toutes les informations ainsi que les formulaires d'inscription, de transfert et d'ouverture de compte.

Nous mettons à votre disposition un accueil téléphonique au numéro vert **0 800 66 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe en France) ; **+33 1 40 14 80 50** depuis l'étranger.

COMMENT INSCRIRE OU TRANSFÉRER VOS ACTIONS AU NOMINATIF ?

Quelle que soit votre situation, l'inscription ou le transfert s'effectue en deux étapes.

ÉTAPE 1

VOUS ÊTES ACTIONNAIRE DE L'ORÉAL AU PORTEUR ET VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOS ACTIONS AU NOMINATIF ADMINISTRÉ...

Vous adressez à votre établissement financier une demande d'inscription de vos titres au nominatif administré⁽¹⁾.
Formulaire disponible sur www.loreal-finance.com, dans Actionnaires, rubrique Prime de fidélité et Nominatif.

VOUS ÊTES ACTIONNAIRE DE L'ORÉAL AU PORTEUR OU AU NOMINATIF ADMINISTRÉ ET VOUS SOUHAITEZ TRANSFÉRER VOS ACTIONS AU NOMINATIF PUR...

Vous adressez à votre établissement financier une demande de transfert de vos titres au nominatif pur.
Formulaire disponible sur www.loreal-finance.com, dans Actionnaires, rubrique Prime de fidélité et Nominatif.

VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ACTIONNAIRE DE L'ORÉAL ET VOUS SOUHAITEZ ACQUÉRIR DES ACTIONS AU NOMINATIF PUR...

Vous adressez à BNP Paribas Securities Services une convention d'ouverture de compte et de prestations boursières (COCPB).
Formulaire disponible sur www.loreal-finance.com, dans Actionnaires, rubrique Prime de Fidélité et Nominatif.
À envoyer à : **BNP Paribas Securities Services - C.T.S. Émetteurs Service Mouvements Titres Grands Moulins de Pantin 9 rue du Débarcadère 93761 PANTIN CEDEX**
Vous pouvez également en faire la demande au **numéro vert : 0 800 66 66 66** ou via le formulaire de contact sur : <https://planetshares.bnpparibas.com/login>

ÉTAPE 2

Votre établissement financier transmettra votre inscription à BNP Paribas Securities Services et continuera de gérer votre compte-titres.

À noter : les frais de garde de vos actions au nominatif sont susceptibles d'être majorés.

Votre établissement financier transférera vos titres à BNP Paribas Securities Services qui deviendra alors votre interlocuteur unique.

À noter : les éventuels frais de transfert de vos actions au nominatif pur sont pris en charge par L'Oréal, dans la limite de 50 € et sur présentation d'un justificatif.

BNP Paribas Securities Services sera votre interlocuteur unique.



NOS MARQUES

PRODUITS GRAND PUBLIC

L'ORÉAL PARIS

GARNIER

MAYBELLINE® NEW YORK

NYX PROFESSIONAL MAKEUP

Niely

Dark Lovely

essie

mg

L'ORÉAL LUXE

LANCÔME PARIS

YVES SAINT LAURENT BEAUTE

GIORGIO ARMANI beauty

Kiehl's SINCE 1851

nd URBAN DECAY beauty with long edge

BIOThERM THE HOLLAND POWER OF SKIN SCIENCE

it COSMETICS

RALPH LAUREN FRAGRANCES

shu uemura

clarisonic

VIKTOR & ROLF

HR HUGO BOSS

DIESEL

cacharel

YUESAI

PRODUITS PROFESSIONNELS

L'ORÉAL PROFESSIONNEL PARIS

REDKEN 23RD AVENUE NYC

MATRIX FORMERLY 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025

KÉRASTASE PARIS

PUREOLOGY serious colour care

DECLÉOR PARIS SKIN · BODY · MIND

COSMÉTIQUE ACTIVE

LA ROCHE-POSAY LABORATOIRE DERMATOLOGIQUE

VICHY LABORATOIRES

SKINCEUTICALS ADVANCED PROFESSIONAL SKINCARE

CeraVe

ROGER & GALLET THE GREAT WALL OF SKIN CARE

(1) Cette démarche doit être renouvelée lors de l'achat de nouveaux titres.

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS VOS CHOIX

COMMENT CHOISIR LE MODE DE DÉTENTION DE VOS ACTIONS ?

ENTRE LE NOMINATIF ADMINISTRÉ ET LE NOMINATIF PUR

Identifiez ci-contre les avantages qui vous intéressent le plus !

PEA ET NOMINATIF ADMINISTRÉ

Si vous détenez vos actions L'Oréal dans le cadre d'un plan d'épargne en actions (PEA) et souhaitez bénéficier des avantages du nominatif, en particulier la prime de fidélité, tout en conservant les avantages notamment fiscaux du PEA, inscrivez vos actions au nominatif administré.

AVANTAGES DU NOMINATIF PUR

Si vous souhaitez bénéficier, en plus, de la gratuité des frais de gestion et de tenue de compte, ainsi que des tarifs préférentiels de taux de courtage et de commission de banque, inscrivez vos actions au nominatif pur, mais cela n'est pas compatible avec un PEA.

	NOMINATIF PUR	NOMINATIF ADMINISTRÉ	PORTEUR
DÉPÔT DE VOS TITRES	BNP Paribas Securities Services Grands Moulins de Pantin Relations Actionnaires L'Oréal 9 rue du Débarcadère 93761 PANTIN	Auprès de votre établissement financier	
GESTION DE VOS TITRES	Site internet sécurisé de BNP Paribas Securities Services : www.planetshares.bnpparibas.com ou Numéro vert 0 800 66 66 66	Auprès de votre établissement financier	
FRAIS DE GESTION ET DROITS DE GARDE	GRATUITS	Selon les tarifs de votre établissement financier	
ORDRE DE BOURSE	En ligne sur le site www.planetshares.bnpparibas.com ou à adresser à BNP Paribas Securities Services	À adresser à votre établissement financier	
TAUX DE COURTAGE ET COMMISSION DE BANQUE	TARIFS PRÉFÉRENTIELS ► Taux de courtage : 0,10 % pour tous les ordres, sans minimum ► Commission de banque : 18,10€ pour les ordres papiers ; 8,10€ pour tous les autres ordres ; 30€ additionnels pour tout paiement par chèque	Selon les tarifs de votre établissement financier	
DÉCLARATION FISCALE ANNUELLE	Un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant les opérations concernant le seul titre L'Oréal vous est adressé par BNP Paribas Securities Services	Un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant toutes les opérations de votre compte-titres vous est adressé par votre établissement financier	
DROIT À LA PRIME DE FIDÉLITÉ DE + 10 %	Oui , pour les actions détenues au nominatif continûment depuis 2 années civiles pleines et jusqu'à la date de mise en paiement du dividende		Non
CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Envoi automatique du dossier de convocation en version papier ou électronique		Envoi du dossier de convocation par votre établissement financier sur demande
L'ORÉAL ET VOUS	Envoi automatique de la Lettre aux Actionnaires Invitations aux réunions d'actionnaires de votre région Participation aux événements réservés aux actionnaires au nominatif (ex : visite d'usines) ¹		Envoi des invitations et informations sur demande

(1) Sur inscription et dans la limite des places disponibles.

COMMENT SUIVRE VOS ACTIONS AU NOMINATIF ?

La mise en place du dividende majoré par la prime de fidélité a nécessité la création de codes ISIN spécifiques. Ces derniers permettent, chaque année, de savoir si les actions concernées donnent droit à un dividende ordinaire ou à un dividende majoré.

FR000120321

L'action L'Oréal est cotée et échangée sous le code ISIN FR000120321. Les actions L'Oréal, qui ont été inscrites au nominatif pendant l'année en cours, sont identifiées par ce code et elles bénéficieront de la prime de fidélité après 2 années civiles pleines.

CODE TRANSACTION

FR001149590

Les actions L'Oréal qui ont été inscrites au nominatif avant le 31 décembre 2014 et qui bénéficient déjà de la prime de fidélité sont identifiées par ce code.

FR0013295268

Les actions L'Oréal qui ont été inscrites au nominatif en 2017 et qui bénéficieront de la prime de fidélité en 2020 sont identifiées par ce code.

FR0013217056

Les actions L'Oréal qui ont été inscrites au nominatif en 2016 et qui bénéficieront de la prime de fidélité en 2019 sont identifiées par ce code.

CODES PRIMES

Seul le code **FR000120321** est un code de transaction. Si vous souhaitez céder des actions inscrites sous les codes primes FR001149590, FR0013295268, FR0013217056, votre établissement financier se chargera de modifier ce code afin d'exécuter votre ordre.